

Ministère
des
Travaux publics.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité.

7^e Division.

Paris, le 24 Août.

1850

Bâtiments Civils.

1^{er} Bureau.

Académie de France à Rome.

Monsieur le Directeur par votre lettre du 4 Août courant, vous me demandez de mettre à votre disposition, par l'entremise du payeur de l'Armée d'Italie la somme nécessaire pour solder les dépenses relatives aux travaux de réparations à la Villa Médicis en 1849 et 1850.

J'ai précédemment pris des mesures pour que la somme de 10,000⁺ affectée à l'Exercice 1849 soit mise à votre disposition, la manière d'opérer et le mode de justification des dépenses ont fait l'objet d'une lettre que je vous ai écrite le 7 Août courant.

Je vais m'entendre avec mon Collègue, M^r le Ministre des Finances pour que la somme de 11,000⁺, nécessaire au paiement des dépenses de 1850 soit mise également à votre disposition par le même moyen, vous aurez à justifier de l'emploi de cette somme dans la forme et selon la marche, qui vous a été tracé.

M^r le Directeur de l'Académie de France à Rome.

par ma lettre du 7 Août pour les justifications relatives à l'emploi des 10,000^t de 1849.

Je profiterai de cette occasion pour insister de nouveau sur la nécessité de me transmettre dans le plus bref délai les pièces comptables des dépenses de 1849 que vous aurez acquittées, non seulement parce que tout agent spécial est assujéti à rendre compte dans le mois de toute somme qui lui est avancée, mais encore parce que la clôture prochaine de l'exercice 1849 nous commande d'apporter la plus grande diligence à notre liquidation.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre des Travaux publics,

Pour le Ministre et par autorisation:

Le Secrétaire général,

Paulin